



CC les Quatre Collines (Siren : 200022911)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Hauterives
Arrondissement	Valence
Département	Drôme
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	20/11/2009
Date d'effet	20/11/2009

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Florent BRUNET

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	26390 HAUTERIVES
Téléphone	04 75 68 83 10
Fax	04 75 68 90 94
Courriel	les4collines@orange.fr
Site internet	<a href="http://www.les4collines.com">http://www.les4collines.com</a>

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	3 364
-----------------------------	-------

Densité moyenne 46,07

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 4

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
26	Hauterives (212601488)	1 732
26	Le Grand-Serre (212601439)	882
26	Saint-Martin-d'Août (212603146)	417
26	Tersanne (212603492)	333

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 9

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés : la communauté de communes représentera les communes au sein du syndicat intercommunal rhodanien de collecte et de traitement des ordures ménagères (SIRCTOM) et/ou de toute autre structure intercommunale ayant le même objet.</i></li> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> </ul>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Etude, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités économiques industrielles, artisanales, quelle que soit leur surface. Les zones d'activités économiques communales existant avant la création de la communauté de communes restent de la compétence communale. Leurs extensions seront considérées comme de nouvelles zones. L'extension de chacune des zones d'activités existantes sera réalisée sous réserve qu'elle soit occupée à plus de 80 %.</i></li> <li>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Engager des actions de promotion en faveur de l'implantation d'entreprises. Les actions en faveur des commerces locaux restent de la compétence des communes. Réflexion sur un projet d'accueil, d'information et de promotion touristique du territoire.</i></li> </ul>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités péri-scolaires <i>La gestion des activités physiques et sportives dans les écoles primaires : la communauté de communes représentera les communes au sein du syndicat intercommunal à vocation scolaire -S.I.V.O.S.- de la Vallée de la Galaure et/ou de toute autre structure intercommunale ayant le même objet. Mise en place et financement d'actions périscolaires et extrascolaires dans le cadre des procédures contractuelles et des actions relatives aux enfants et adolescents (contrat temps libre, contrat enfance et jeunesse, contrat éducatif local ou tout autre dispositif similaire) Création, aménagement et gestion des services suivants : . centre multi accueil . centre de loisirs sans hébergement . animation d'un relais assistants maternels</i></li> </ul>
<p>Aménagement de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Schéma de cohérence territoriale.</i></li> </ul>

## - Schéma de secteur

*schéma de secteur et projet de territoire communautaire*

## - Etudes et programmation

*Réflexion sur la mise en application du projet de loi portant engagement national pour l'environnement dit « Grenelle 2 ». Etudes d'aménagement et de développement sur le territoire communautaire. Etablissement d'un schéma des services existants sur le territoire de la communauté.*

## Autres

## - Autres

*Services à la personne : Mise en place et financement d'un service de transport en faveur des personnes âgées et/ou handicapées du territoire. Développement d'un service de portage des repas à domicile pour les personnes âgées. Développement d'un espace public internet.*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
26	S.I.V.O.S. DE LA VALLEE DE LA GALAURE (252602297)	SM fermé	7 424
26	SYNDICAT MIXTE DE LA DROME DES COLLINES (252602339)	SM fermé	13 496
26	S.I. RHODANIEN COLLECTE ET TRAITEMENT ORDURES MENAGERES (SIRCTOM) (252600903)	SM fermé	3 364

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)